

DERNIÈRES ACTUALITÉS

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voici les dernières actualités :

Reviement concernant le devenir de l'hôpital d'instruction des armées DESGENETTES (boulevard Pinel).

Le ministère des Armées vient d'annoncer la suspension du processus de dissolution de l'hôpital Desgenettes qui devait s'achever fin 2023.

A l'heure où l'accès aux soins pour tous est plus que jamais au cœur des préoccupations de la population, la nouvelle feuille de route de ce site comportera-t-elle un nouveau projet de soins ? Le cas échéant, s'adressera-t-il uniquement aux militaires, ou s'ouvrira-t-il aussi aux civils ?

Cette décision met-elle un coup d'arrêt aux velléités de la Ville de Lyon d'acquérir une partie du foncier de ce site pour le restructurer ?

Rembobinons le fil des épisodes de ces 5 dernières années :

- En 2017, alors que 820 personnes (militaires et civils confondus) travaillaient dans cette structure de soins ouverte à tous, un partenariat avait été conclu entre l'hôpital Desgenettes et les Hospices Civils de Lyon (HCL), avec deux principaux objectifs : l'intégration de personnels militaires dans les HCL et le déménagement de l'hôpital Henry-Gabrielle dans les locaux de Desgenettes pour mettre en place un pôle de rééducation.

- En 2018, les services d'urgences et de réanimation ont fermé.

- En 2020, la nouvelle majorité à la Ville de Lyon avaient décidé d'abandonner le déménagement de l'hôpital Henry-Gabrielle et envisageait d'acquérir la partie du foncier englobant notamment les 18.000 m2 des bâtiments principaux donnant sur le boulevard Pinel pour les restructurer. Jusqu'à présent, la Ville n'a jamais dévoilé ses projets de transformation du site et ses incidences sur les secteurs alentours.

- Fin octobre 2021, alors que le personnel soignant avait déjà été réduit à 420 personnes, le ministère des Armées avait annoncé qu'une partie de ce site sera transformée en une antenne hospitalière de l'hôpital d'instruction des armées de Toulon.

A horizon 2023, ses activités de soins ne devaient plus s'adresser à la patientèle civile et il ne devait conserver à terme qu'une centaine de soignants dédiés à la rééducation des soldats blessés et la prise en charge de leur stress post-traumatique dans un bâtiment secondaire abritant aujourd'hui le service psychiatrie.

- Aujourd'hui, il resterait environ 200 personnels sur le site (dont 130 civils et une dizaine de médecins).



Reconversion de l'ancienne Clinique Trarieux :

Abattage d'arbres dans le parc de l'ancienne clinique Trarieux

Les 10 et 11 octobre dernier, 21 arbres ont été abattus dans le parc de l'ancienne clinique Trarieux.

Ces abattages étaient autorisés par le permis de construire délivré par la Ville de Lyon en 2021. Ils visaient principalement à dégager l'espace de pleine terre qui accueillera la construction de 2 des 4 nouveaux bâtiments du projet immobilier baptisé "Héritage - Montchat nouvelle génération", et présenté dans une brochure savamment rédigée comme une "collection d'appartements de prestige au coeur d'un parc renaturé" offrant "la nature en partage". En réalité, les acteurs de ce projet ont entrepris de dénaturer ce parc magnifique (protégé par un classement en Espace Boisé Classé jusqu'en 2019) en commençant par abattre une collection d'arbres. De quoi heurter nos consciences écologiques.

J'♥ Montchat a pourtant tout fait depuis 2018 pour préserver intégralement ce parc et inciter les acteurs du projet de reconversion (Mairie, Métropole, Mutualité Française du Rhône et Vinci) à adopter un "projet vert" à la hauteur des enjeux climatiques. Notre action a tout de même permis de sauver la friche qui jouxte le parc Chambovet, et un espace de pleine terre sur lequel le promoteur avait prévu la construction d'un 5ème bâtiment.

Lancement d'un référé préventif auprès du Tribunal Judiciaire de Lyon à la demande du groupe Vinci

Le 18 octobre dernier, les proches riverains de l'ancienne clinique Trarieux se sont vus signifier par voie d'huissier une assignation en référé devant le Tribunal Judiciaire de Lyon à la requête de Vinci. Il s'agit d'un référé préventif, c'est-à-dire d'une mesure visant à faire désigner par le tribunal un expert qui sera chargé de faire un état des lieux des propriétés riveraines de la clinique avant le commencement des travaux prévu au printemps 2023.

Des référés préventifs sont habituellement lancés par les constructeurs pour des opérations d'envergure en milieu urbain, afin de faire un état des lieux des propriétés riveraines avant puis après travaux et de suivre les différentes étapes du chantier. Les constatations faites par l'expert désigné par le tribunal servent alors de preuves en cas d'apparition de désordres ou de contestations pendant les travaux ou après leur achèvement.

Le lancement de ce référé préventif est une bonne chose sur le principe, mais nous sommes surpris que la demande de Vinci limite l'intervention de l'expert judiciaire à un état des lieux avant le commencement des travaux. En effet, au vu de l'ampleur et de la durée des travaux prévus pour la réhabilitation du bâtiment existant, ainsi que pour la réalisation de nouvelles constructions avec parkings souterrains dans le parc, il semblerait judicieux que cette mesure englobe toute la durée des travaux, au moins jusqu'à l'achèvement du gros oeuvre. Les riverains concernés auraient intérêt à formuler une demande en ce sens.

L'audience de désignation de l'expert aura lieu le mardi 15 novembre à 13h30 en salle J du TJ de Lyon.

Accueil en stage de deux étudiants en deuxième année de BTS à l'Ecole de Gestion et de Protection de la Nature (EGPN) de Lyon du 31 octobre au 18 novembre 2022.

Ces étudiants participeront aux activités de l'association et travailleront sur :

- L'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) fixé par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 ;

- La singularité des jardins de Montchat : jardins partagés, jardins publics, jardins de rues (MIF) et jardins privés.

Montchatoisement.

Le bureau de l'association J'♥ Montchat

